

## Délibération n°2015-11/26.019

### OBJET

Autorisation donnée à Madame Hélène de COMARMOND, Vice-présidente de signer l'avenant n°1 au marché 2014-1405 « Ouvrage de franchissement pour les piétons, les PMR et les cycles au-dessus de la RN406 » - Lot n°2

### DATE DE CONVOCATION

26/11/2015

Nombre d'Elus pouvant siéger : 10  
Présents : 4  
Pouvoirs : 0  
Pour : 4  
Contre : 0  
Abstention : 0

### ADOPTÉE A

Unanimité

Date et visa de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis

L'an deux mil quinze, le 26 novembre, le Comité syndical mixte d'étude et de réalisation de la Tégéval s'est réuni au Conseil départemental du Val-de-Marne, salle des commissions – 4<sup>ème</sup> étage à Créteil, sous la Présidence de Madame Hélène de COMARMOND.

Étaient présents, Mesdames, Hélène de COMARMOND et Nathalie DINNER, Messieurs Pierre GARZON et Pierre-Jean GRAVELLE, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient absents excusés : Mesdames Sylvie ALTMAN, Françoise LECOUFLE, et Dominique JOSSIC, et Messieurs François DUROVRAY, Olivier THOMAS et Jean-Luc TOULY.

**DELIBERATION N°2015-11/26.019 DU 26 NOVEMBRE 2015 RELATIVE A L'AUTORISATION  
DONNEE MADAME HELENE DE COMARMOND, VICE-PRESIDENTE DE SIGNER L'AVENANT  
N°1 AU MARCHE N°2014-1405 « OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT POUR LES PIETONS, LES  
PMR ET LES CYCLES AU-DESSUS DE LA RN406 » - LOT N°2**

**LE COMITE SYNDICAL**

- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5721-1 à L 5721-9,  
**VU** le code des marchés publics,  
**VU** le Budget général du Smer la Tégéval,  
**VU** la délibération n°2013-06/19.009 du 19 juin 2014 autorisant la Présidente du Smer la Tégéval à signer le marché n°2014-1405 relatif à l'aménagement « d'un ouvrage de franchissement pour les piétons, les cycles et les PMR au-dessus de la RN406 » avec l'entreprise BOUYGUES Energies & Services pour un montant total HT (tranche ferme + tranche conditionnelle) de 167 947,90 € soit 201 537,48 € TTC,  
**VU** l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 26 novembre 2015,  
**VU** le rapport présenté par Madame Héléne DE COMARMOND, Vice-présidente du Syndicat mixte.  
**VU** la séance du 19 novembre 2015 lors de laquelle le quorum n'a pas été atteint.

**DELIBERE**

Article 1 : Approuve la conclusion de l'avenant n°1 (ci-annexé) au marché relatif à l'aménagement d'un ouvrage de franchissement pour les piétons, les PMR et les cycles et au-dessus de la RN 406 » - Lot n°2 « Electricité - Eclairage » attribué à l'entreprise BOUYGUES Energies & Services.

Article 2 : Habilité Mme Héléne de COMARMOND, Vice-présidente à signer l'avenant n°1 (ci-annexé) au marché relatif à l'aménagement d'un ouvrage de franchissement pour les piétons, les PMR et les cycles et au-dessus de la RN 406 » - Lot n°2 « Electricité - Eclairage » attribué à l'entreprise BOUYGUES Energies & Services

Article 3 : Les crédits nécessaires sont imputés sur le budget du Smer la Tégéval. L'incidence financière de cet avenant, d'un montant de 21 068,77 € HT soit 25 282,52 € TTC, augmente de 12,54 % le montant initial du marché.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits  
La Vice-présidente du Smer la Tégéval



Madame Héléne de COMARMOND

Vu et transmis à M. Le Préfet de la Seine-Saint-Denis,  
en application de l'article 7 de la loi du 22 juillet 1982,

Le

**03 DEC. 2015**

La Vice-présidente du Smer La Tégéval



Héléne de COMARMOND



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS N°1405

EXE10

AVENANT N° 1<sup>1</sup>

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur

##### SMER LA TÉGÉVAL

Agence des espaces verts de la Région Ile de France  
Cité régionale de l'environnement  
90 – 92 Avenue du Général Leclerc  
93500 PANTIN

SIRET : 200 017 010 00022

Tel : 01 83 65 38 64

Fax : 01 82 82 83 85

Email : [lategeval@aev-iledefrance.fr](mailto:lategeval@aev-iledefrance.fr)

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-idf-centre.fr>.

#### B - Identification du titulaire du marché public

##### BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES

Direction territoriale Ile de France  
87 avenue du Maréchal Foch  
94 046 CRETEIL Cedex  
SIRET : 775 664 873 02 158  
Tel : 01 80 61 67 00  
Fax : 01 80 61 67 17  
Mèl : [i.quiralte@bouygues-es.com](mailto:i.quiralte@bouygues-es.com)

#### C - Objet du marché public.

Objet du marché public :

Construction d'une passerelle piétons, cycles et PMR situé entre Créteil et Valenton franchissant la Rn406, la Rd102 et le Tcsp. Il s'agit d'un ouvrage métallique, d'une longueur de 221 mètres, fonctionnant comme une poutre continue sur six appuis. Lot n°2 « Electricité / Eclairage »

Date de la notification du marché public : 25/07/2014

Durée initiale d'exécution du marché public : 15 mois (y compris la période préparation des travaux 2 mois)

Montant initial du marché public :

Montant total de l'offre de base retenue :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant hors taxes : 167 947,90 €.
- Montant TTC : 201 537,48 €

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Réparti de la manière suivante :

- Tranche ferme
  - Taux de la TVA : 20,00 %
  - Montant hors taxes : 83 007,10 €.
  - Montant TTC : 99 608,52 €
- Tranche conditionnelle n°1
  - Taux de la TVA : 20,00 %
  - Montant hors taxes : 84 940,80 €.
  - Montant TTC : 101 928,96 €

**D - Objet de l'avenant.**

Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant n°1 a pour objet :

**I – Modification du montant du marché**

- Moins-value suite la demande du maître d'ouvrage de ne pas fournir et poser les bornes BEGA (prix 3-2-1-1), soit un montant de -6967,50 € HT et -8361 € TTC ;
- Plus-value pour la fourniture de gaines métalliques, la pose de gaines métalliques et de capots de protection des projecteurs de mise en valeur pour éviter le vandalisme, soit un montant de 18 355,70 € HT et 22 026,84 € TTC (Prix nouveau n°02 notifié par OS n°6 le 7 septembre 2015) ;
- Plus-value pour la fourniture et la pose d'une sous-armoire électrique pour le raccordement de l'éclairage, soit un montant de 9680,57 € HT et 11 616,68 € TTC (Prix nouveau n°03 selon devis 2015-03-25-01).

**II – Modification du délai d'exécution du marché**

Le délai d'exécution de ces travaux supplémentaires s'insère dans le délai global d'exécution du marché.

Pour une mise en cohérence des délais d'exécution du lot n°1 « Gros œuvre / Charpente / Equipements » et du lot n°2 « Eclairage », les délais d'exécution du lot n°2 sont prolongés.

La date de fin du délai d'exécution est fixée au 15 décembre 2015.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public:

NON  OUI

Montant de l'avenant 1 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 21 068,77 €
- Montant TTC : 25 282,52 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 12,54 %

Nouveau montant du marché public:

- Taux de la TVA : 20 % €
- Montant HT : 189 016,67 €
- Montant TTC : 226 820,00 €

Toutes les autres clauses du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant.

## E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
| BOUYGUES ENERGIES & SERVICES             |                           |           |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Approbation de l'avenant n.1 au marché 2014-1405 " Ouvrage de franchissement pour les piétons, les PMR et les cycles au-dessus de la RN406 " - Lot n.2 et autorisation donnée à Madame Hélène de COMARMOND, Vice-présidente de le signer.

---

**Date de transmission de l'acte :** 03/12/2015

**Date de réception de l'accusé de réception :** 03/12/2015

---

**Numéro de l'acte :** 20151126019 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 075-200017010-20151126-20151126019-DE

---

**Date de décision :** 26/11/2015

**Acte transmis par :** Severine NICOLEAU BERGERET

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.2. Avenant